

1. Téléchargez et complétez le document « Demande d'agrément Intervenant Extérieur Bénévole (IEB) ».

- Vous pouvez le trouver sur le site de l'inspection : <https://inspectionauchel.etab.ac-lille.fr/administratif/documents>

2. Transmettez le document au parent afin qu'il puisse compléter et signer.

- Vérifiez que toutes les informations soient remplies notamment le lieu et la date de naissance (nécessaire pour le contrôle de la DE3 au FIJ AIS) mais aussi le mois, l'année et le lieu du stage.

M <input type="checkbox"/>	Mme <input type="checkbox"/>	*Veuillez cocher la case corres
NOM D'USAGE:	<input type="text"/>	NOM DE MARIEE / NOM USUEL ACTUEL
NOM PATRONYMIQUE :	<input type="text"/>	NOM DE NAISSANCE
Date de naissance :	<input type="text"/>	Lieu de naissance :
<small>« Les bénévoles peuvent encadrer toutes les activités physiques et sportives sous réserve d'une vérification de qualification, sous la resp. directeur académique des services de l'Éducation nationale, résultant de la participation à un stage spécifique et/ou à des journées d'int</small>		
Sollicite <input type="checkbox"/> l'agrément <input type="checkbox"/> le renouvellement d'agrément		
pour la présente année scolaire, afin de participer à l'accompagnement des activités d'éducation physique et sportive à l'école		
<input type="checkbox"/> Natation (date et lieu du stage :	<input type="text"/>	MOIS + ANNEE + AUCHEL
<input type="checkbox"/> Cyclisme sur route (date et lieu du stage :	<input type="text"/>	

3. Une fois récupéré(s), scannez et envoyez le(s) document(s) directement sur la boîte de l'inspection.

- à l'adresse habituelle : ce.0620239y@ac-lille.fr

4. Vous serez destinataire d'un mail des services de la DE3 vous signifiant l'accord de l'agrément.

- Les demandes de renouvellement d'agrément doivent être faites chaque année.
- L'attestation de participation au stage de formation IEB est valable 5 ans.